

PROJET Entr'ACTES - 3E VOLET

ACTIONS COLLECTIVES POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES

Méthodologie du projet

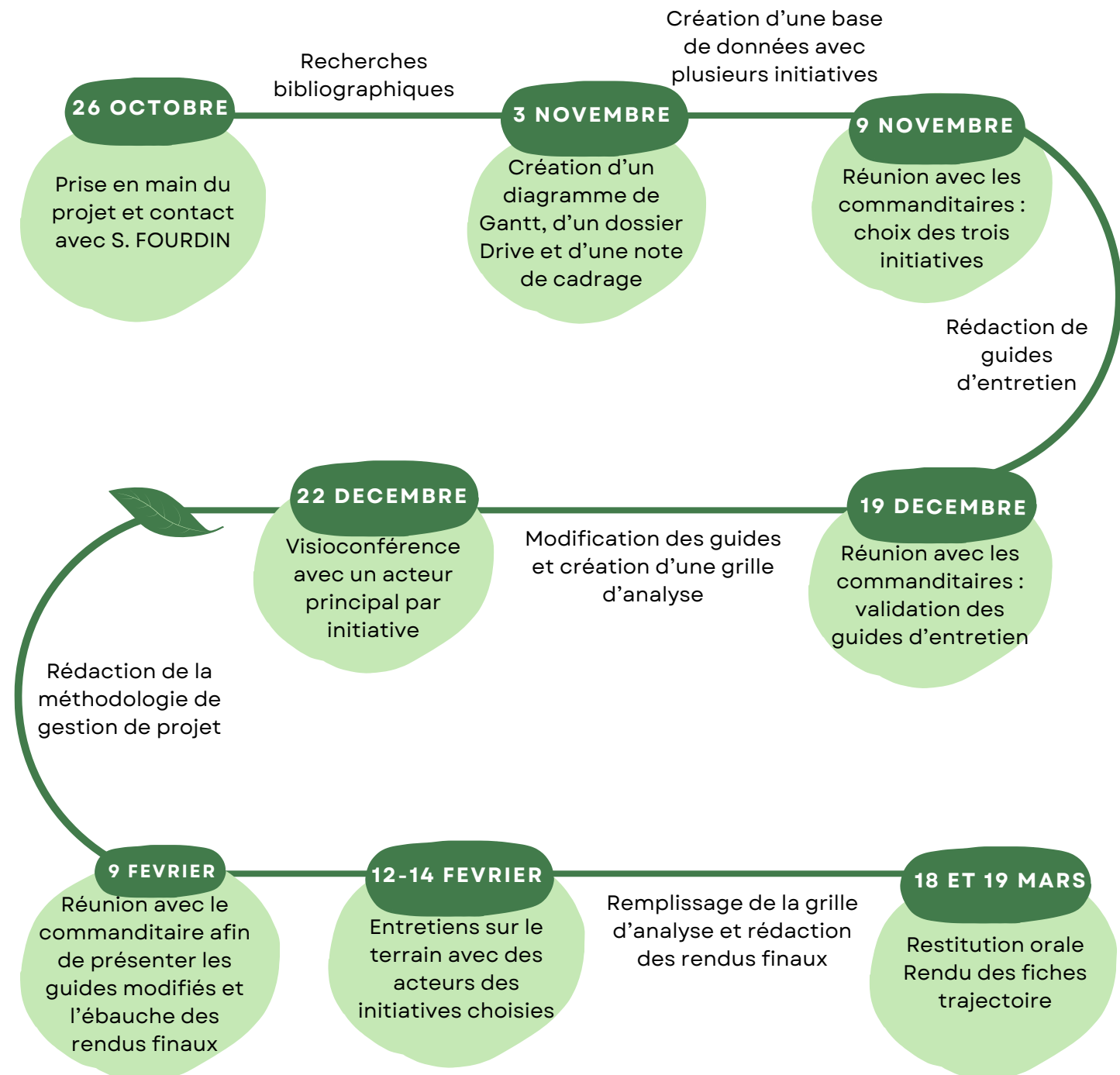
Le troisième volet du projet CasDAR intitulé Entr'ACTES, piloté par l'idele, se concentre sur l'exploration et la compréhension d'actions collectives engagées dans une transition agroécologique pour répondre aux attentes sociétales liées à l'élevage. Le travail réalisé dans le cadre de ce Projet Collectif Ingénieur s'intéresse à la région Centre-Val de Loire. La gestion du projet par les étudiantes de VetAgro Sup a débuté le 26/10/2023, par une prise de contact avec le commanditaire de l'ITAVI, partenaire du projet, S. FOURDIN. Les attendus ont été identifiés et la planification fut élaborée sous la forme d'un diagramme de Gantt. Un dossier Google Drive a été créé pour faciliter le stockage et l'accès aux documents, tandis qu'un Klaxoon créé par l'ADAR-CIVAM, rassemblant leurs recherches préalables, a été mis à disposition. Pour compléter ces recherches, différents sites ont été interrogés avec les mots-clés suivants : "projets collectifs", "région Centre", "élevage", "GIEE"...

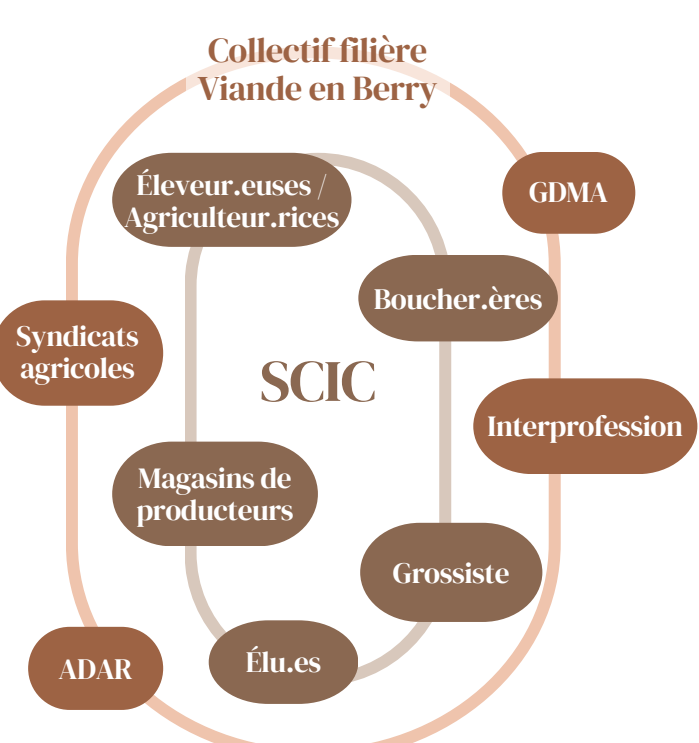
3 initiatives collectives régionales ont été sélectionnées grâce à la création d'une **base de données**, dont les **critères** se rapportent aux enjeux sociétaux, aux facteurs déclencheurs, aux acteurs du collectif, aux objectifs, au territoire et au fonctionnement de l'initiative, mais également aux bénéfices apportés, à l'efficacité et aux freins. Après des recherches bibliographiques et en accord avec le comité de pilotage du projet, le 9/11/2023, les initiatives collectives SCIC des Viandes du Pays de la Châtre, SCIC Berry Energie Bocage et la banque de travail de la CUMA du Chêne ont été retenues.

Afin d'étudier et comprendre ces 3 initiatives, des **guides d'entretien semi-directifs** ont été écrits pour une rencontre sur le terrain avec différentes parties prenantes. Ceci permet de recouper différents points de vue et mettre en avant des facteurs clés de réussite et des freins. Ces guides ont été déclinés en 2 versions, l'une pour les acteurs à l'origine de l'initiative, l'autre pour ceux qui en sont bénéficiaires. Des sujets comme l'engagement et l'accompagnement, les jeux d'acteurs, les changements dans les pratiques d'élevage, les freins et perspectives de l'initiative ont été mis en avant ; tout en se concentrant sur les apports liés au collectif. À l'issue d'une réunion avec le comité de pilotage élargi, ces guides ont été affinés puis validés le 19/12/2023.

Le 21/12/2023, une **première prise de contact auprès d'un référent** de chaque initiative a permis d'acquérir de nouveaux contacts, non disponibles sur Internet, et de **fixer les rendez-vous** pour les entretiens sur le terrain. Un planning prévisionnel a été créé et le groupe de 4 étudiantes s'est scindé en 2 binômes pour réaliser plus d'entretiens. Pour la SCIC des viandes du Pays de la Châtre, une initiative regroupant un grand nombre d'acteurs, 6 entretiens ont été effectués : un boucher, un magasin de producteurs, le directeur de l'abattoir, le président de la SCIC, un éleveur et président du collectif, ainsi que le directeur adjoint du Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux (GDMA) de la région Centre-Val de Loire. Pour la banque de travail de la CUMA du Chêne, 3 acteurs ont été rencontrés : le trésorier de la banque de travail, l'un des fondateurs et un jeune éleveur adhérent à l'initiative. Enfin, pour la SCIC Berry Energie Bocage : un agriculteur retraité, un maire dont la commune est adhérente à l'initiative, l'ancien président de la SCIC et aujourd'hui administrateur côté Indre et le président actuel de la SCIC.

Les **entretiens** ont duré 3 jours, du 12 au 14 février. Pendant 45 min à 1h30, les étudiantes ont échangé avec chacun des acteurs. Des **verbatim** ont été recueillis et une **grille d'analyse transversale réalisée au préalable** fut remplie à partir des informations recueillies. Cette dernière prend en compte les différents critères établis au début, en se concentrant sur l'histoire des initiatives, les apports collectifs ainsi que sur les facteurs clés de réussite et les difficultés. Cette étude a ainsi permis la production d'une **fiche trajectoire** par initiative, que les professionnels de la filière élevage pourront utiliser pour accompagner les éleveurs dans la conduite de telles transitions agroécologiques.

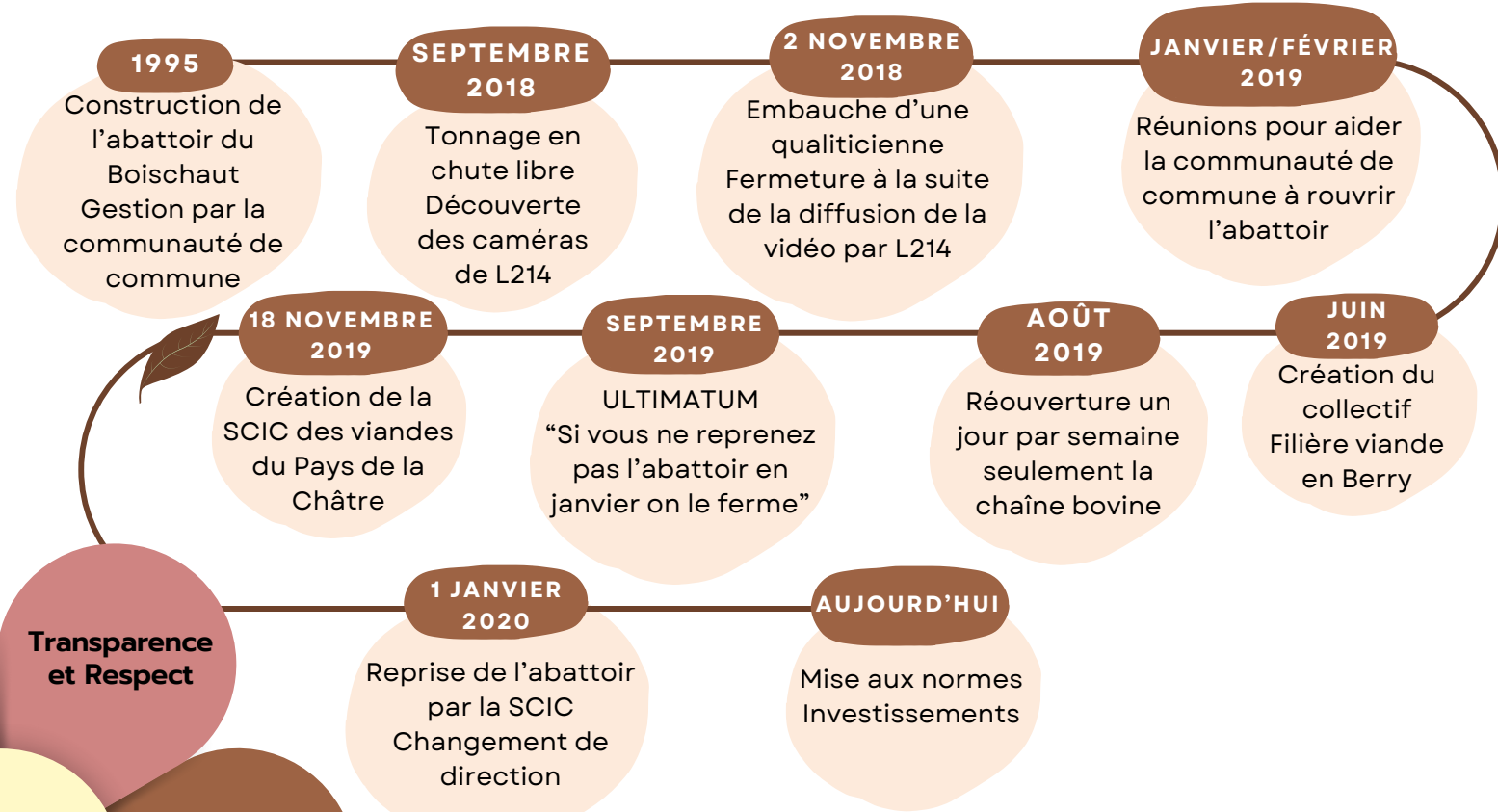




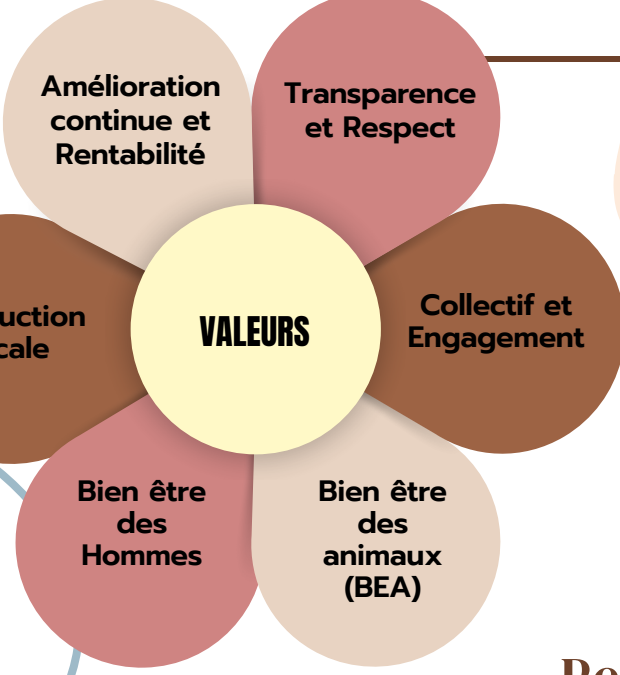
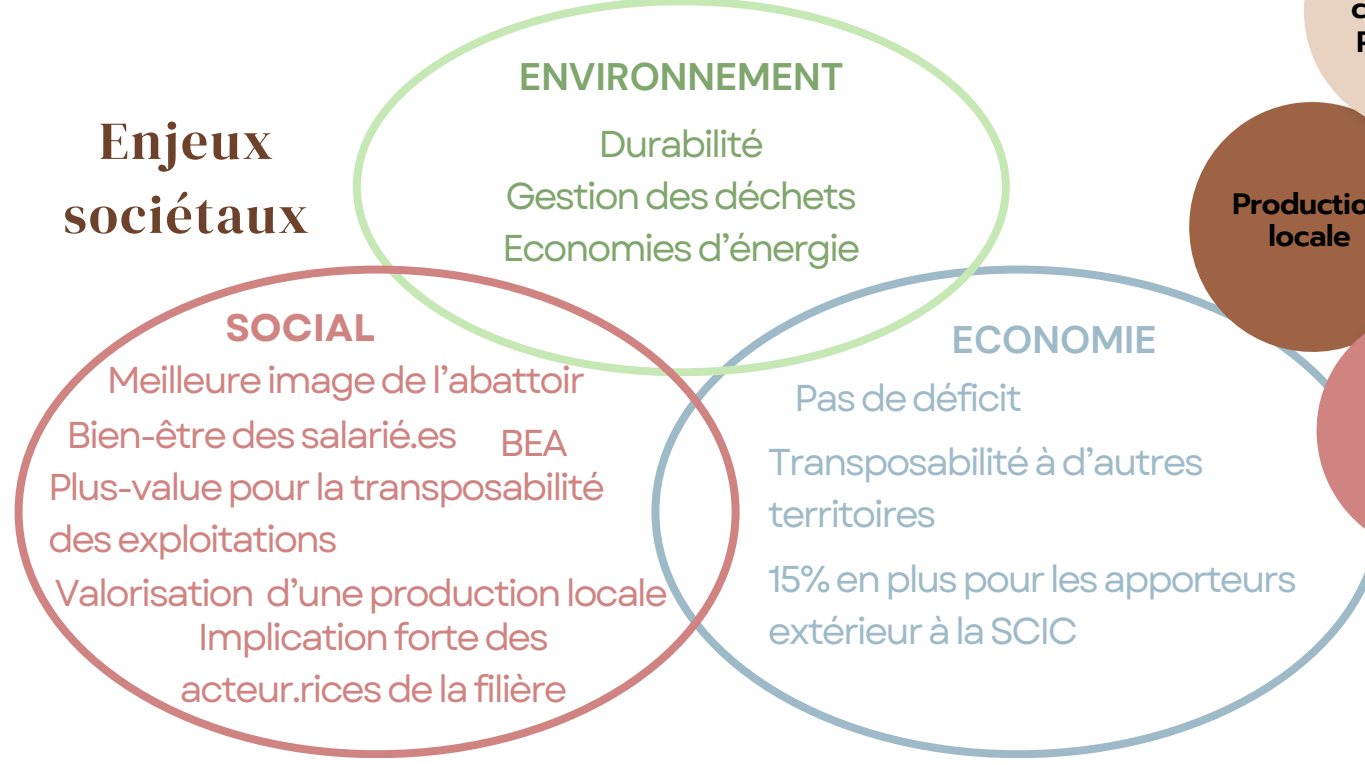
À propos

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) des Viandes du pays de la Châtre, née en décembre 2019, est l'organisme qui a repris, le 1er janvier 2020, l'abattoir du Boischaud situé à Lacs dans l'Indre. Ce comité regroupe aujourd'hui 41 associé.es, dont 11 agriculteur.rices, 3 bouchers, des syndicats agricoles, des élu.es locaux.ales, un grossiste, le GDMA/GDS et l'ADAR, afin de garantir la gestion et la tenue de l'abattoir multi-espèces rayonnant dans toute la région Centre-Val de Loire.

L'initiative depuis sa création



Enjeux sociétaux



Changements de pratiques

- La proximité de l'abattoir permet une réduction du temps de transport, bénéfique pour le BEA et la répartition du temps de travail des éleveur.euses
- Une meilleure qualité d'abattage pour une meilleure qualité de la viande
- Meilleure rémunération des éleveur.euses (Loi EGALIM)

Perspectives d'avenir

- Stabiliser voir "Remonter à un tonnage un peu plus élevé" autour de 3500 t
- "Présenter un bilan propre"
- Travailler sur le bilan carbone et la réduction de l'utilisation de l'eau



FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Réduction de la distance de transport, exploitation/abattoir soit un gain de temps, d'argent et une réduction du stress pour les animaux.
- Personnes motivées, déterminées engagées et compétentes.

Le statut juridique de SCIC

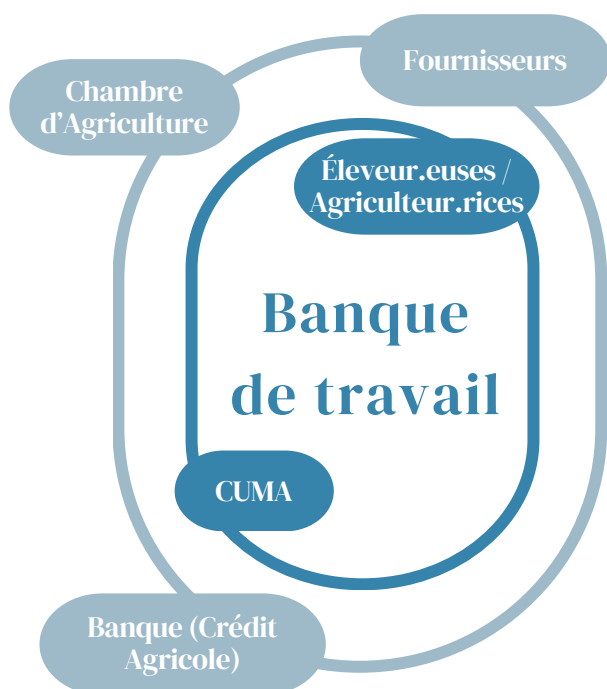
1 personne = 1 voix
 Bénéfice réinvesti dans l'abattoir.
 Restera un outil local dirigé par et pour ses utilisateur.rices.
 Ouverture du capital pour impliquer les usager.ères de l'abattoir dans sa gestion.

RISQUES & FREINS

- Manque de soutien des élu.es locaux.ales au début de l'initiative.
- Augmentation du prix de l'énergie : "La crise en Ukraine a entraîné une hausse des prix de l'électricité qui a beaucoup impacté notre trésorerie".
- Changement rapide des réglementations : "Vous savez un abattoir c'est jamais aux normes", "A peine on finit des travaux qu'il faut recommencer".



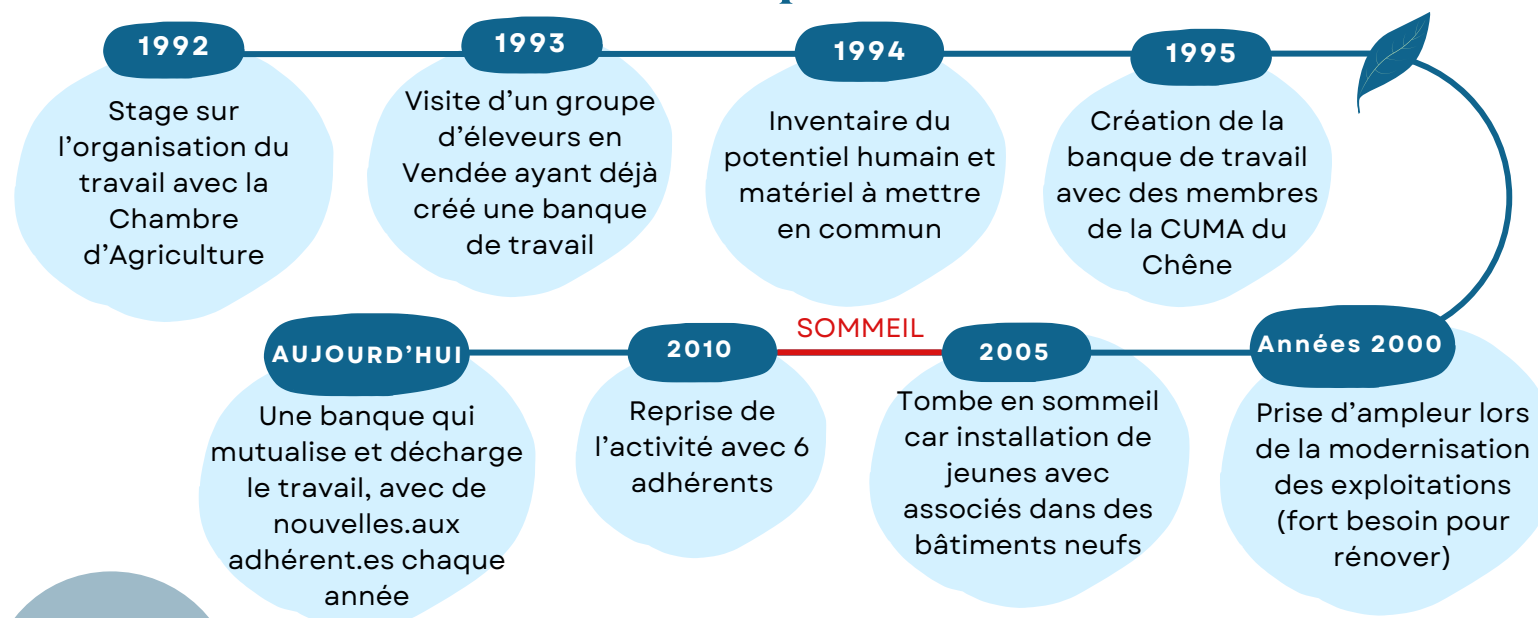
FICHE TRAJECTOIRE N°2 BANQUE DE TRAVAIL - CUMA DU CHÊNE



À propos

La banque de travail de la CUMA du Chêne, a été créée en 1995 par des agriculteurs membres d'une CUMA en Indre-et-Loire. Elle a pour but d'alléger la charge de travail agricole grâce à une organisation collective particulière, sans échange d'argent. Elle réunit aujourd'hui 13 exploitations, soit 20 agriculteur.rices, et de nouveaux adhérent.es tous les ans. Le lien étroit entre la banque de travail et la CUMA associée lui confère un fort rayonnement à l'échelle locale.

L'initiative depuis sa création



Enjeux sociétaux

ENVIRONNEMENT

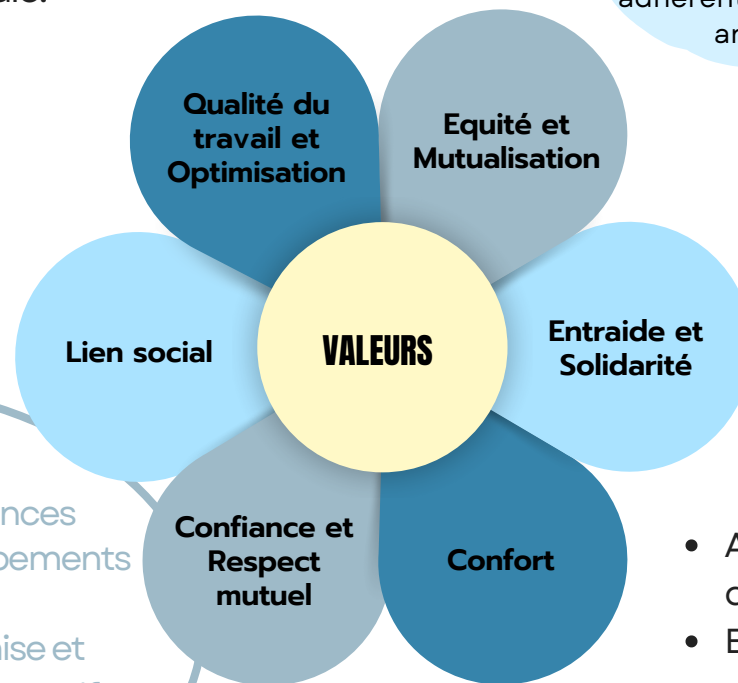
Mise en commun des plastiques agricoles (moins de gaspillage)
 Economies de fioul

SOCIAL

Santés physique et mentale :
 Moins de solitude et d'isolement
 Appartenance à un groupe :
 Motive les jeunes à l'installation
 Entraide lors des gros travaux
 Poids égal dans la prise de décision
 Dégagement de temps libre

ECONOMIE

Mutualisation des compétences
 Permet d'amortir les équipements des petites structures
 Travail valorisé Dynamise et rend attractif un milieu rural
 Améliore la compétitivité et l'efficacité



Fonctionnement

L'unité d'échange de la banque repose sur des **heures de services rendus**, pondérées avec un **coefficient** dépendant de la difficulté de la tâche et du matériel utilisé. Un responsable de groupe centralise les unités dans un **tableau Excel**. Le but est de **l'équilibrer**, en invitant les agriculteur.rices en déficit à effectuer plus de tâches, pas forcément pour la même personne.

Changements de pratiques

- Alléger le temps de travail sur les gros travaux (attelage/dételage), réinvesti dans les projets sur la ferme ou les loisirs personnels : "tout est plus simple"
- Echanges de compétences et d'aides techniques sur les pratiques d'élevage

Perspectives d'avenir

- Harmoniser, automatiser et clarifier les tableaux de services rendus
- Transmettre l'initiative entre les départs en retraite et installations de jeunes
- Embauche de salariés à plusieurs pour les vacances et le travail d'astreinte

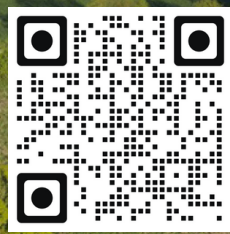


FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Accepter la prise de risque
- Dialogue : groupes de discussion en ligne et moments "réconciliation" en fin de campagne
- Equilibre général du groupe : atmosphère qui pousse à la discussion et renforce le collectif
- Développée dans un territoire aux petites structures de polyculture-élevage : mentalités plus collectives, conviviales et meilleure ouverture d'esprit
- Adaptée à de nombreux types de travaux : semis, fenaison, moisson, déchargement de poussins
- Appui technique de la Chambre d'Agriculture pour la formation et les barèmes d'entraide

RISQUES & FREINS

- L'initiative repose sur un seul responsable : risque de burn-out
- Une personne se charge du même travail pour plusieurs exploitations : désaccords sur la notion du travail "bien fait" et sur des visions/objectifs différents
- Les astreintes sont spécifiques et propres à chacun : difficiles à mutualiser
- Impossible de créer une telle initiative sans une CUMA bien ancrée localement, car la limite de la banque est en termes d'apport de matériel (pas de nombre d'adhérents)

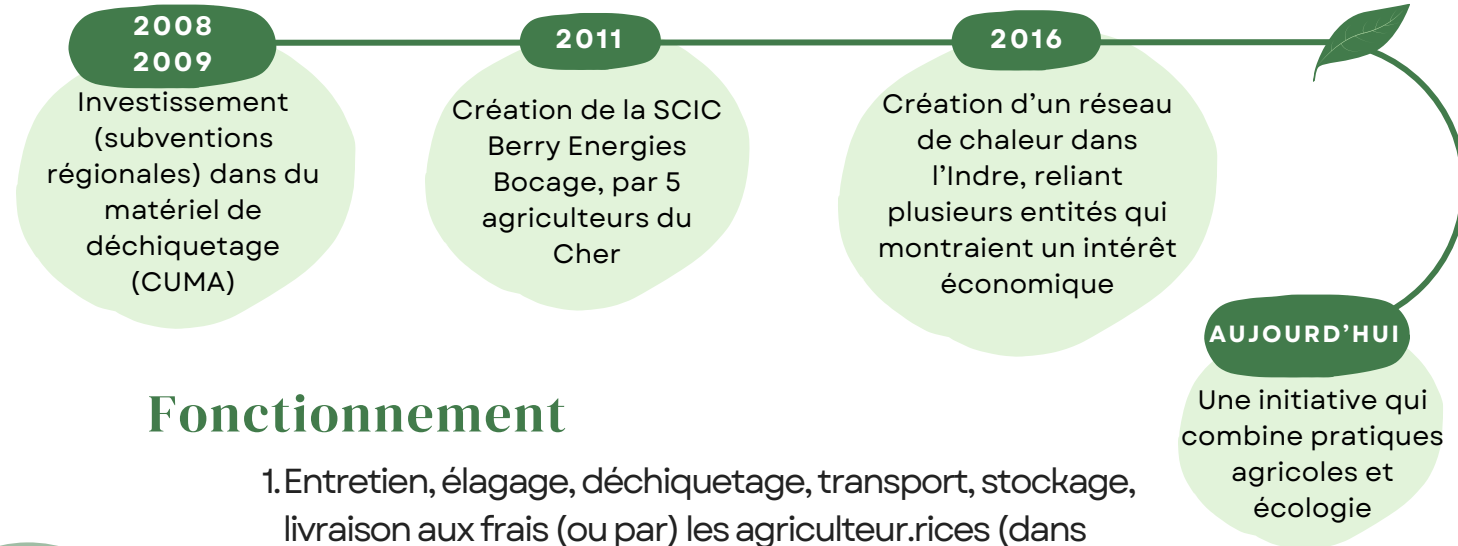


FICHE TRAJECTOIRE N°3 SCIC BERRY ÉNERGIES BOCAGE

À propos

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Berry Energies Bocage, née en 2011, est une entreprise créée dans le but de valoriser les haies et le bocage des exploitations adhérentes. A cheval entre l'Indre et le Cher, cette SCIC regroupe des agriculteur.rices, des CUMA, des collectivités, des habitant.es. Cette filière bois favorise l'utilisation d'une énergie renouvelable, entretient durablement les forêts et les haies et apporte un soutien financier aux producteur.rices.

L'initiative depuis sa création



Fonctionnement

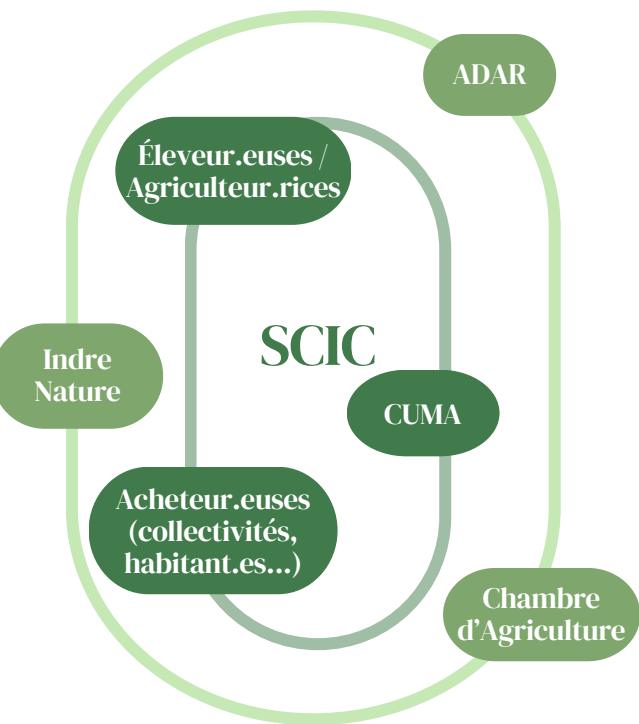
1. Entretien, élagage, déchiquetage, transport, stockage, livraison aux frais (ou par) les agriculteur.rices (dans l'Indre) OU aux frais de la SCIC (dans le Cher)
2. Achat du bois par la SCIC
3. Revente du bois par la SCIC
4. La SCIC paie les agriculteur.rices

Changements de pratiques

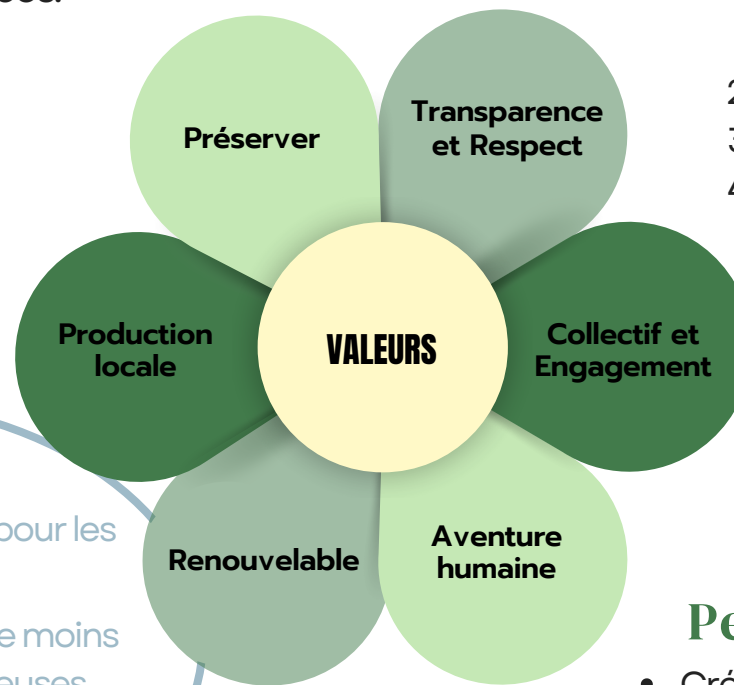
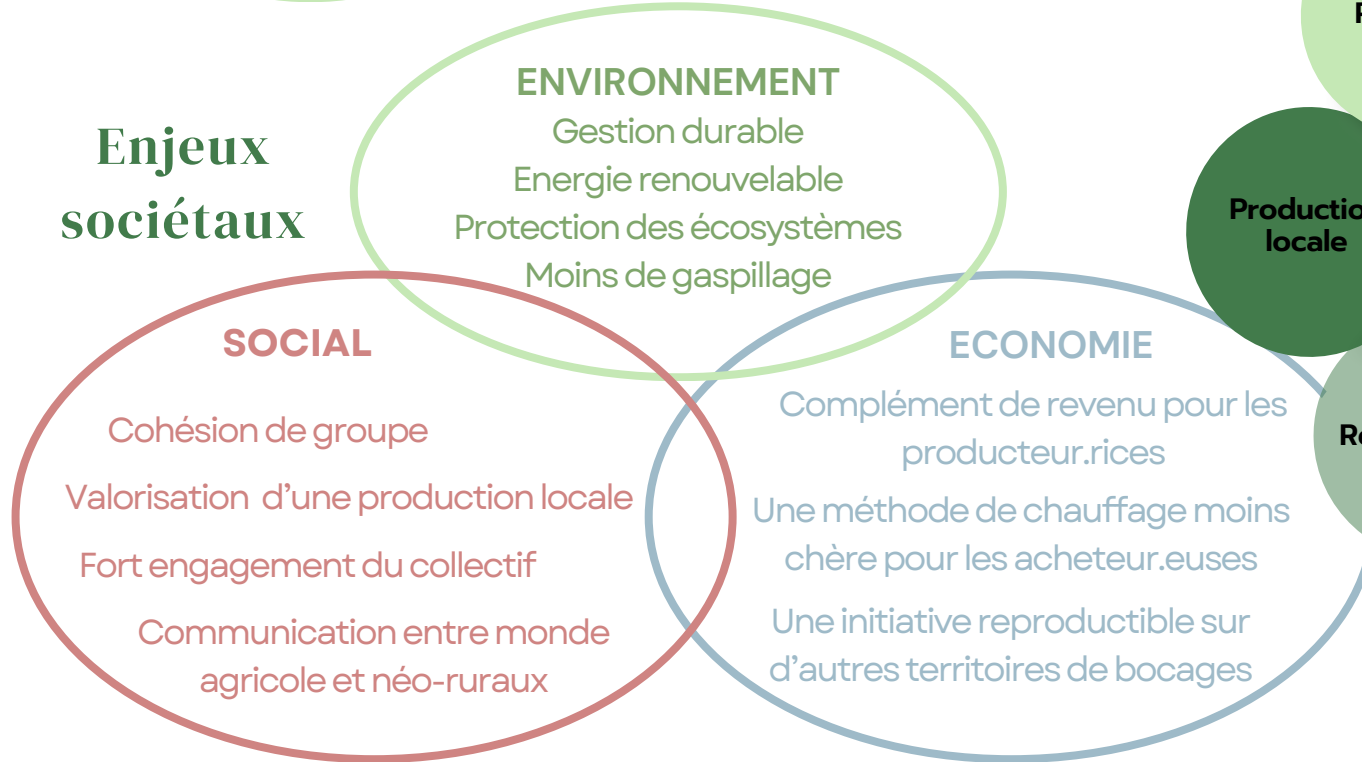
- Utilisation des services rendus par les haies pour améliorer la croissance des cultures
- Un meilleur entretien du bocage par les agriculteur.rices
- Un puit de carbone qui permet en partie de contrebalancer les rejets de CO2 de l'élevage

Perspectives d'avenir

- Créer des plans de gestion qui permettent d'encadrer l'entretien et qui soient faisables et valorisés/valorisables pour la vente. Et/ou une charte qui permette d'assurer la durabilité du bois pour les acheteur.euses
- Continuer de développer la filière (relier plus de bâtiments du tertiaire)
- Assurer l'espace suffisant pour le stockage pour attirer plus de producteur.rices



Enjeux sociétaux



FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Engagement du collectif
- Facilité d'entrer dans le collectif
- Associe écologie et économie
- Transparence sur les prix (entre les producteur.rices et les consommateur.rices)
- Donne du sens, utilise une énergie locale

Le statut juridique de SCIC

1 personne = 1 voix
 Permet de faire des achats et des ventes (ce qui n'est pas permis par une CUMA seule)
 "C'est une entreprise avec un statut d'association"

RISQUES & FREINS

- Il n'est pas facile d'obtenir des soutiens économiques lorsqu'il s'agit d'une initiative à "petite" échelle
- Aujourd'hui, seule la parole des producteur.rices est engagée sur la durabilité du bois, mais il faut plus (charte)
- Les collectivités représentent 90% du marché. Il faut qu'elles s'engagent pour que les agriculteur.rices suivent